

Pôle Gare de Marles-en-Brie - Information importante !

Les abonnements pour le stationnement en Gare de Marles-en-Brie sont lancés !

Abonnez-vous dès maintenant pour un emplacement garanti et sécurisé à partir du 1er décembre

Procédure disponible sur www.valbriard.eu

La campagne d'abonnements pour le stationnement du Pôle Gare de Marles-en-Brie est lancée par le partenaire du Val Briard EFFIA.

Ces abonnements vous permettront de bénéficier d'un emplacement garanti et sécurisé

Il s'agit des parkings P1 et P2 :

P1 situé rue du Chemin de Fer (côté gare) à La Houssaye-en-Brie, d'une capacité de 400 places

P2 situé Route de Melun à la Houssaye-en-Brie, d'une capacité de 102 places

Plusieurs types d'abonnements sont disponibles :

Gratuit pour les porteurs de Passe Navigo Annuel

20€ pour les porteurs de Passe Navigo mensuel

30€ Forfait classique

Vos pouvez d'ores-et-déjà souscrire votre abonnement par courriel à l'adresse suivante : service.clients@effia.fr

En suivant cette procédure :

Préciser dans l'objet du mail « Souscription Marles P1 ou P2 ».

Joindre un justificatif de domicile

La copie de leur carte grise

Un RIB pour un abonnement Classique + la copie de leur Passe Navigo pour l'abonnement mensuel

Ou une copie du Passe Navigo annuel + l'attestation de souscription Navigo annuel pour l'abonnement annuel

Ces offres sont valables pour 3 mois minimum et sous réserve de places disponibles.

Vous pouvez consulter le lien internet mis en place sur le site de la Communauté de Communes du Val Briard pour fluidifier le relais : **PARKINGS DU PÔLE GARE DE MARLES EN BRIE - Communauté de Communes du Val Briard - Site officiel**